

France-Paris: Software programming and consultancy services

OJ S 19/2024 26/01/2024

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: BANQUE DE FRANCE - Direction des Achats

National registration number: 57210489100013

Postal address: 39 rue Croix des Petits Champs

Town: PARIS Cedex 01

NUTS code: FR101 Paris

Postal code: 75049

Country: France

Contact person: Richard NICAUD

E-mail: achats_informatiques@banque-france.fr**Internet address(es):**Main address: www.banque-france.frAddress of the buyer profile: <https://achats-banquedefrance.safetender.com>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://achats-banquedefrance.safetender.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://achats-banquedefrance.safetender.com>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

Economic and financial affairs

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Accord-cadre pour l'acquisition de prestations de développement, de support et de maintenance d'applications et sites web fonctionnement sur la technologie de gestion de contenu (CMS) DRUPAL.

Reference number: AE20230024 – DAF_2023_000541

II.1.2. Main CPV code

72200000 Software programming and consultancy services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

L'accord-cadre a pour objet l'acquisition de prestations de développement, de support et de maintenance d'applications et sites web fonctionnant sur la technologie de gestion de contenu (CMS) DRUPAL.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 9 000 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

Main site or place of performance: Locaux du Pouvoir adjudicateur et/ou locaux du Titulaire.

II.2.4. Description of the procurement

L'accord-cadre a pour objet l'acquisition de prestations de développement, de support et de maintenance d'applications et sites web fonctionnant sur la technologie de gestion de contenu (CMS) DRUPAL.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 9 000 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 7 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

- Critère n°1 (pondération : 80%) : Liste des principaux services fournis au cours des trois (3) dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ;
- Critère n°2 (pondération : 20%) : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois (3) dernières années. Les opérateurs économiques dont le dossier de candidature obtient une note globale inférieure à cinq sur dix (<5/10) sont éliminés.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

- Déclaration concernant le chiffres d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public portant sur les trois dernières années ;
- Bilans ou extraits de bilan concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

Minimum level(s) of standards possibly required:

- Au moins un chiffre d'affaires global des trois (3) dernières années supérieur ou égal à 500 k € HT ;
- Au moins un chiffre d'affaires spécifique (du domaine d'activité faisant l'objet du marché public) des trois (3) dernières années supérieur ou égal à 450 k€ HT ;
- Au moins une des trois (3) dernières années avec un ratio capitaux propres / capital social supérieur ou égal à 0,5.

Toutes les candidatures qui ne présenteront pas le niveau minimum de capacité économique et financière requis sont éliminées.

Les opérateurs économiques dont le dossier de candidature obtient une note globale inférieure à cinq sur dix (<5/10) sont éliminés.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- Liste des principaux services fournis au cours des trois (3) dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé ;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois (3) dernières années.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Les opérateurs économiques dont le dossier de candidature obtient une note globale inférieure à cinq sur dix (<5/10) sont éliminés.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement momentané d'entreprises.

Le groupement peut être conjoint ou solidaire.

S'il est conjoint, le mandataire du groupement doit être solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la Banque de France.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with several operators Envisaged maximum number of participants to the framework agreement: 4

IV.1.4. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 29/02/2024 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Le candidat fournit à l'appui de sa candidature, outre les documents exigés au III.1.1 à III.1.3 du présent avis :

I - une attestation sur l'honneur dûment datée et signée justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L.2141-1 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant les travailleurs handicapés ;

II - les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager les candidats, et du mandataire en cas de groupement d'entreprises ;

III - la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ou sauvegarde. Ces renseignements peuvent être présentés dans un DC1 et un DC2 disponibles à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Pour la fourniture des documents ou renseignements demandés ci-dessus, le candidat peut valablement produire les pièces ou informations équivalentes dans l'État dans lequel il est établi.

Conformément à l'article R2143-16 du code de la commande publique, le soumissionnaire doit remettre une traduction en français des documents rédigés dans une autre langue.

IV- une attestation sur l'honneur dûment datée et signée au titre de l'article 5 duodecies paragraphe 1er du règlement (UE) 833/2014 du Conseil du 31 juillet 2014 modifié concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine téléchargeable sur le profil acheteur de la Banque de France.

Cette attestation sera fournie, le cas échéant, pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant.

Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques (groupement, sous-traitance), il fournit l'ensemble des documents exigés pour chaque opérateur et justifie qu'il disposera de ces capacités pour l'exécution du marché.

Les candidats souhaitant déposer un dossier de candidature suivent la procédure figurant dans le document intitulé « modalités de dépôt des candidatures et des offres »

téléchargeable sur le profil acheteur de la Banque de France : <https://achats-banquedefrance.safetender.com>.

Conformément à l'article R2144-5 du code de la commande publique, les candidats retenus pour déposer une offre seront invités à produire les certificats fiscaux et sociaux visés aux articles 1er et 2 de l'arrêté du 22 mars 2019, fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution de marchés publics et de contrats de concession.

Les pièces prévues aux articles D.8222-5 et D.8254-2 (ou, le cas échéant D.8222-7, D8254-3 et R1263-12 du Code du travail) relatives au travail dissimulé devront également être produites.

Attention: lors du téléchargement du dossier de consultation sur le profil acheteur de la Banque de France, ils ne sont pas obligés de s'identifier.

Mais s'ils ne procèdent pas à cette formalité, ils ne sont pas avertis par le profil acheteur de la Banque de France des éventuelles modifications opérés dans le cadre de l'appel d'offres, et ils ne reçoivent pas les réponses aux questions.

En cas de problèmes techniques ou pour toutes éventuelles questions concernant le profil acheteur de la Banque de France, le service support est joignable aux coordonnées suivantes :
Tél : +33 (0) 825 00 13 26 - Courriel : support@safetender.com.

Chaque candidat est tenu de signaler, selon les modalités prévues pour les questions, les anomalies, erreurs, incohérences, imprécisions ou omissions qui sont susceptibles de le léser à la lecture des pièces du présent avis.

À défaut de les avoir signalées, les candidats sont réputés admettre que ces éventuelles anomalies, erreurs, incohérences, imprécisions ou omissions ne les ont pas lésés dans leur compréhension des exigences et règles de sélection posées par le présent avis au titre des candidatures.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: PARIS cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

- Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative, pouvant être exercé jusqu'à la signature du marché ;
- Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ;
- Recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ;
- Référé-suspension (article L. 521-1 du CJA) ouvert aux tiers au contrat et exercé en parallèle d'un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ;
- Recours en excès de pouvoir contre les actes détachables ou les clauses réglementaires du contrat. Ce recours doit être exercé dans les délais prévus à l'article R. 421.1 du CJA ;
- Référé en matière de secret des affaires prévu à l'article R. 557-3 du CJA, en cas d'atteinte au secret des affaires et à tout moment de la procédure de passation.

VI.5. Date of dispatch of this notice

22/01/2024